



# ÉTUDIER OU PARTIR À L'ÉTRANGER

---

## JEUNES

LE PETIT GUIDE PRATIQUE  
POUR VOUS ACCOMPAGNER TOUTE L'ANNÉE

---

Document non contractuel



## ÉTUDIER OU PARTIR À L'ÉTRANGER

### Que dois-je prévoir avant de partir à l'étranger ?

Partir à l'étranger pour un voyage, pour étudier ou pour travailler demande de l'organisation, notamment pour la gestion bancaire.

Pour partir sereinement, avant votre départ :

#### **Prévenir son conseiller**

Prévenez votre conseiller que vous partez (pour éviter que vos dépenses soient prises comme une fraude).

Interrogez-le pour savoir si votre carte bancaire est utilisable dans le pays de destination et si vous devez augmenter le plafond de votre carte.

#### **Gérer ses comptes à distance**

Vous pouvez gérer directement vos comptes à distance, simplement, sur notre site [@caisse-epargne.fr/loire-centre](https://caisse-epargne.fr/loire-centre) et via [@ l'application Banque \(Android\) ou Banxo \(iOS\)](#).

#### **Avoir la bonne carte bancaire**

Lors de vos déplacements, vous pouvez souscrire à une carte bancaire Internationale qui est le moyen le plus simple et économique de payer à l'étranger.

#### **Être bien assuré**

Sachez que la prise en charge de vos dépenses de santé n'est pas automatique à l'étranger. Il est important de s'assurer d'être bien couvert avant de partir. Les frais médicaux de certains pays (comme les Etats-Unis, les pays d'Asie, etc.) peuvent vous revenir très chers si vous n'avez pas un contrat d'assistance ou d'assurance adapté.

### **LE CONTRAT D'ASSURANCE À L'ÉTRANGER**

Pour vous protéger à l'étranger, vous pouvez souscrire le contrat Start 'Expat<sup>(1)</sup> qui vous permet de bénéficier de garanties santé et rapatriement indispensables pour ce séjour.

**@ Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site web**

(1) Start'Expat est un contrat de MSH International > Start'Expat est un contrat ASFE (Association de Services des Français de l'Étranger) qui a confié à MSH INTERNATIONAL la conception et la gestion de sa gamme de contrats. ASFE - MSH INTERNATIONAL : société française de courtage d'assurance, enregistrée à l'ORIAS sous le n°07 002 751, n° de TVA.





**CAISSE D'ÉPARGNE**



Pour plus d'informations, consultez notre site  
**[www.caisse-epargne.fr/loire-centre](http://www.caisse-epargne.fr/loire-centre)**

EN SAVOIR +

**RDV  
en ligne**

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Loire-Centre, Banque coopérative régie par les articles L. 512-85 et suivants du Code monétaire et financier, société anonyme coopérative à directoire et conseil d'orientation et de surveillance au capital social de 374 039 440 €. Siège social à Orléans, 7 rue d'Escures. RCS Orléans 383.952.470. Intermédiaire en assurances immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 004 526. Titulaire de la carte professionnelle n° CPI 4501 2018 000 030 210 «transactions sur immeubles et fonds de commerce» délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret. Pour cette activité, l'établissement ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de ses honoraires. Garantie financière : C.E.G.C. 16, rue Hoche - Tour Kupka B - TSA 39999 - 92919 La Défense Cedex. DIRDEV 03/2019. © Création : Com'il se doit - Agence de communication Tours - [www.comilsedoit.fr](http://www.comilsedoit.fr) .